

Prolongation

Liquéfaction de gaz naturel: l'ambition gouvernementale à portée de main

Guy-Romuald MA-BICKA
Libreville/Gabon

LE mardi 9 juillet courant, le gouvernement, représenté par les ministres Noël Mboumba (Pétrole, Gaz et Hydrocarbures) et Roger Owono Mba (Économie et Finances), et la société Perenco Gabon ont conclu un protocole d'accord pour la reprise de l'exploitation d'Olowi. Ce champ était opéré autrefois par la Canadian natural resources (CNR), qui l'a abandonné il y a près de deux ans.

La reprise des activités dans ce champ est une bonne nouvelle pour le secteur des hydrocarbures gabonais. Mieux, pour toute l'économie du pays. En effet, Olowi a été cédé à la compagnie franco-britannique pour l'exploitation d'huile, mais aussi pour la mise en œuvre d'un important projet gazier national.

Si Perenco Gabon n'a jamais caché son ambition pour le potentiel gazier non négligeable de ce champ qui représente 85 millions de pieds cubes standards (MMSCFD), le gouvernement voit à travers ce protocole d'accord, une belle occasion pour développer son vaste projet de liquéfaction de gaz naturel. C'est du reste ce qu'a rappelé Noël Mboumba, lors de la signature dudit protocole.

L'objectif à terme est, non seulement de doubler la production gazière du Gabon qui était de 4,3 milliards de mètres cubes en 2018, mais aussi d'en exporter le trop-plein. "Lorsque le projet sera concrétisé, le Gabon deviendra en effet un exportateur de gaz naturel liquéfié", a assuré M. Mboumba.

Mais les aspirations du gouvernement devraient être atteintes aussi par la réduction progressive du torchage de gaz. "En effet, derrière ce projet se cache l'engagement du chef de l'État de diminuer la combustion du gaz par les torchères. Le projet nous permettra ainsi de répondre à cette problématique écologique, mais également de développer les ressources en hydrocarbures gazeux de ce champ dans l'objectif de réduire la dépendance de notre pays aux importations de produits gaziers", a dit le ministre du Pétrole, du Gaz et des Hydrocarbures.



Les ministres Noël Mboumba et Roger Owono Mba lors de la signature du protocole d'accord avec Perenco Gabon.



La réduction progressive du torchage permettra d'augmenter la capacité de production gazière du Gabon et d'exporter le trop-plein.

cette vision gazière. Ce projet compte plusieurs volets, dont un, sociétal, avec l'implantation d'une usine de liquéfaction de gaz pour le gaz butane à Batanga, près d'Omboué, qui permettra au pays de doubler sa capacité de production pour le marché intérieur et la création d'emplois.

Et la promulgation du nouveau Code des hydrocarbures ne sera que bénéfique pour le Gabon, l'ensemble des opérateurs économiques du secteur et les communautés locales.

drocarbures. Il faut rappeler que le Gabon est membre du Global gas flaring reduction (GGFR), qui est un partenariat pour la réduction des gaz torchés mis en place par la Banque mondiale. Deux arrêtés ont été élaborés dans ce cadre par le gouvernement.

À savoir l'arrêté n° 00268/MMPH/SG/DGH du 16 novembre 2009 portant interdiction de torchage du gaz associé, et l'arrêté n° 00827/MMPH/SG/DGH/DAEJF du 25 janvier 2010 fixant les sanctions applicables au torchage du gaz.

Il faut également rappeler qu'à ses collaborateurs et aux opérateurs économiques du secteur qu'il a déjà rencontrés depuis sa nomination à la tête du ministère du Pétrole, du Gaz et des Hydrocarbures, Noël Mboumba n'a de cesse d'insister sur "la détermination du président de la République de réduire, de 50%, les volumes de gaz à effet de serre à l'horizon 2025, et dont le torchage représente 60%".

Au demeurant, engagé dans la lutte contre le réchauffement climatique, le Gabon tient à mettre véritablement en valeur le gaz naturel qui représente un rendement énergétique élevé et d'importants avantages environnementaux. Le torchage représentant 30% du gaz produit.

Revendiquant son expérience et son savoir-faire dans le cadre de projets similaires, notamment dans le Golfe de Guinée, Perenco Gabon affirme pouvoir répondre aux attentes de notre pays. La compagnie entend également mener à bien ce projet de valorisation du potentiel gazeux du champ Olowi, comme il en est du champ M'Bya Marin qu'elle opère déjà. Il s'agit d'un nouveau cap franchi par le Gabon dans

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DES SOLIDARITÉS NATIONALES
CABINET DU MINISTRE
N° _____/MEFSN/CABM

COMMUNIQUE

En vue de l'élaboration du projet de loi de finances comptant pour l'exercice 2020, le Ministre de l'Économie, des Finances et des Solidarités Nationales recevra l'ensemble des membres du Gouvernement, dans le cadre des conférences budgétaires, du 23 juillet au 05 août 2019, dans la salle Jérôme OKINDA dudit ministère.

A la suite de cette première étape, les équipes de la Direction Générale du Budget et des Finances Publiques se déploieront au sein de chaque ministère pour la finalisation des travaux techniques.

L'ordre de passage de chaque membre du Gouvernement est indiqué conformément au calendrier ci-dessous :

	Mardi 23 juillet 2019	Mercredi 24 juillet 2019	Jeudi 25 juillet 2019	Vendredi 26 juillet 2019
9H-11H	MINISTRE D'ÉTAT, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX		MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE	MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, CHARGE DE LA FORMATION CIVIQUE
11H-13H	MINISTRE DES MINES, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES	MINISTRE DE LA PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET DE L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES	MINISTRE DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, CHARGE DU DIALOGUE SOCIAL	MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DU TRANSFERT DE TECHNOLOGIES
15H-17H	MINISTRE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, ET DE L'INDUSTRIE	MINISTRE DU PÉTROLE, DU GAZ, ET DES HYDROCARBURES	MINISTRE DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS, DES PARTENARIATS PUBLICS-PRIVÉS, CHARGE DE L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES	MINISTRE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS CONSTITUTIONNELLES ET LES AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES
	Lundi 29 juillet 2019	Mardi 30 juillet 2019	Mercredi 31 juillet 2019	Jeudi 01 août 2019
9H-11H	MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE, DE LA PÊCHE ET DE L'ALIMENTATION	MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES	MINISTRE DES AMÉNAGEMENTS FONCIERS, DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT	PRIMATURE
11H-13H	MINISTRE DE LA DÉCENTRALISATION DE LA COHÉSION ET DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES	MINISTRE DE LA CULTURE, DES SPORTS, CHARGE DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE	MINISTRE DE LA COMMUNICATION ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE, PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT	MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DES SOLIDARITÉS NATIONALES
15H-17H	MINISTRE DE L'ÉQUIPEMENT, DES INFRASTRUCTURES ET DES TRAVAUX PUBLICS	MINISTRE DE LA FORÊT, DE LA MER, DE L'ENVIRONNEMENT, CHARGE DU PLAN CLIMAT	MINISTRE DES TRANSPORTS ET DU TOURISME	MINISTRE DE LA SANTÉ